

Information volontaire de produit basé sur le format d'une feuille de données de sécurité pour abrasifs organiques

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit:** Meule à liant résine et disque à tronçonner avec oxyde Al - Acier inoxydable
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:** Utilisations Identifiées pertinentes: Pour coupe et meulage.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:**
WEILER ABRASIVES d.o.o.,
Titova cesta 60, 2000 Maribor, Slovenija
Website: www.weilerabrasives.com
E-mail: info.slovenia@weilerabrasives.com
Telefon: +386 (0)2 3331 600, Fax: +386 (0)2 3331 790
- 1.4 Numéros téléphoniques d'urgence:** En cas d'accident, solliciter l'aide d'un infirmier.

2. Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange :**
2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP): En meulant ne pas respirer la poussière.
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Sans importance.
- 2.3 Autres dangers**
Risque de cécité après ingestion du produit: Sans importance.
La substance répond aux critères de classification comme substance vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006.: Sans importance.
La substance est phototoxique: Sans importance.

3. Composition/information sur les composants

3.1. Substances: Sans importance.

3.2 Mélanges:

Nom	Numéro CE	Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	% [masse]	Classification conformément au règlement (CE) n° 1278/2008 (CLP).
Oxyde aluminium, régulier	215-691-6	1344-28-1		>70 %	
# Cryolithe = fluorure d'aluminium et de sodium	237-410-6	13775-53-6		<3%	STOT RE 1; H372 Acute Tox. 4 *; H332 Acute Tox. 4 *; H302 Aquatic Chronic 2; H411
fluorure d'aluminium de potassium (collé)	262-153-1	60304-36-1		<3 %	Eye Irrit.2; H319 Acute Tox 4; H332 Lact. H362 STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 3, H412
Résine de phénol (remédiée)		9002-35-4		<18 %	

Propriétés dangereuses énumérées pour Cryolithe, sur la base de substance pure. Dans le produit de la cryolithe est thermiquement durcie et liée à la structure. En tant que tel, il n'a pas d'effets dangereux sur la santé humaine et l'environnement.

3.2 Autres Informations: Pour le texte intégral des phrases H: voir la RUBRIQUE 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- notes générales
- après inhalation: La poussière peut causer des toux et des problèmes respiratoires. Amener la personne à l'air frais. Si nécessaire, faire de la respiration artificielle. Se procurer les premiers soins ou une assistance médicale.
- après contact oculaire: La poussière peut irriter les yeux. Nettoyer avec de grandes quantités d'eau, et si nécessaire se procurer une assistance médicale.
- après contact cutané: Pas de précaution particulière.
- après ingestion: Pas de précaution particulière.

Information volontaire de produit basé sur le format d'une feuille de données de sécurité pour abrasifs organiques

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indisponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Un traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eau, poudre, mousse, sable, CO₂

Moyens d'extinction inappropriés: Pas de précaution particulière

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Peuvent être relâchés en cas d'incendie : gaz, CO, CO₂.

5.3 Conseils aux pompiers: Se vêtir de vêtements de protection et d'appareils respiratoires.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence:

6.1.1. Pour les non-secouristes : Ne pas aspirer la poussière. Voir aussi item 8.

6.1.2. Pour les secouristes : Ne pas aspirer la poussière. Voir aussi item 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas s'en débarrasser dans la nature.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Rattrapage mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Disposer selon l'item 13. Voir aussi item 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection: Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Des mesures techniques spéciales ne sont pas nécessaires. Lorsqu'utilisé et manœuvré selon les spécifications, le produit n'a pas d'effets nocifs, selon notre expérience et les informations qui nous sont fournies.

Mesures destinées à prévenir les incendies: Indisponible.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières: Opérer avec une ventilation adéquate pour la poussière.

Mesures de protection de l'environnement: Indisponible.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail:

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage: Stocker dans un endroit sec.

Matériaux d'emballage: Sans importance.

Exigences concernant les locaux de stockage ou les réservoirs: Sans importance.

Classe de stockage: Sans importance.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage: Sans importance.

Recommandation: Voir les réglementations FEPA – Code européen de réglementations sur la sécurité de l'utilisation des roues.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Avant le broyage, il est recommandé d'effectuer une évaluation des risques et d'utiliser l'équipement de protection individuelle en conséquence.

Des valeurs limites d'exposition professionnelle et / ou valeurs limites biologiques: Maintenir l'exposition aux composants suivants sous surveillance. (Respecter les règlements officiels régionaux).

Valeur limite - Huit heures (pour les poussières): 6 mg / m³

Information volontaire de produit basé sur le format d'une feuille de données de sécurité pour abrasifs organiques

Note: Des poussières dangereuses provenant de la matière de la pièce peut être générée pendant le broyage et / ou des opérations de ponçage. Réglementations nationales pour les valeurs limites d'exposition aux poussières doivent être prises en considération.

8.2. Contrôle de l'exposition: les mesures de protection individuelle

Protection respiratoire: Utiliser un équipement de protection respiratoire (*)

Protection des mains: Porter des gants de protection (*)

Protection des yeux: Porter des lunettes de protection ou un écran facial (*)

Protection auditive: Utiliser une protection auditive (*)

Protection du corps: Porter des vêtements de protection (*)

* Type dépend de l'opération et du matériau travaillé

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Solide
Forme : Différente
Couleur : Différente
Odeur : Pas de caractéristique
Densité : 2,0 – 2,5 g/cm³
Solubilité dans l'eau : Non

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Non pertinent.

10.2 Stabilité chimique: Stable si manié et stocké selon les spécifications. Voir aussi l'item 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Voir item 7.

10.4. Conditions à éviter : voir item 7. Protéger de l'humidité atmosphérique de l'eau.

10.5 Matières incompatibles: Non pertinent.

10.6. Produits de décomposition dangereux: Aucune si correctement manié et stocké.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Lorsqu'utilisé et manié selon les spécifications, les produits n'ont aucun effet nocif selon notre expérience et les informations qui nous sont fournies. Voir aussi item 8.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité: Aucun effet connu.

12.2 Persistance et dégradabilité Potentiels non biodégradables connus.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas de potentialités connues.

12.4 Mobilité dans le sol Texte annexe Pas de potentialités connues.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Aucun effet connu.

12.6 Autres effets néfastes Aucun effet connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit: Suivre les réglementations nationales et régionales.

Outils abrasifs comprennent des particules aussi de la matière travaillée; Par conséquent, en se référant aux informations fournies dans la fiche de données de sécurité est nécessaire.

- Compte tenu des composants et propriétés l'élimination comme déchet non dangereux (2000/532 / CE) est possible si aucun matériau dangereux sont les abrasifs. (EWC - Nr. 120121)
- Compte tenu des composants et propriétés l'élimination des déchets dangereux (2000/532 / CE) (EWC - Nr. 120120 *)

Emballage: Suivre les réglementations nationales et régionales.

14. Informations relatives au transport



FEDERATION EUROPEENNE DES
FABRICANTS DE PRODUITS ABRASIFS



WEILER ABRASIVES d.o.o.
Titova cesta 60, 2000 Maribor, Slovenija
<http://www.weilerabrasives.com>
E-mail: info.slovenia@weilerabrasives.com

Date de révision : 20.10.2022

Date d'impression : 20.10.2022

Version: 04

Page: 4 / 4

Information volontaire de produit basé sur le format d'une feuille de données de sécurité pour abrasifs organiques

Le matériel n'est pas dangereux selon les réglementations de transports internationaux.

15. relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit ne tombe pas sous le règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

16. Autres informations

Les informations ci-dessus est basée sur notre niveau actuel des connaissances et ne constitue pas de conditions de garantie du produit. L'information ne fait pas partie d'un accord contractuel. Il reste de la responsabilité de l'utilisateur de respecter les lois et règlements en vigueur.

Le produit ne contient pas:

1. Le plomb (Pb), le chrome hexavalent (Cr (VI)), le cadmium (Cd), le mercure (Hg), biphényles polybromés (PBB), les éthers diphényliques polybromés (PBDE), conformément à la directive RoHS 2002/95 / CE.
2. Les substances selon le Journal de restrictions,
3. Substances selon REACH feuille candidat-(feuille pour les substances extrêmement préoccupantes, SVHC)
4. Quartz poudre et des substances qui peuvent provoquer la silicose, silicone, du sulfate de baryum, les pesticides, les matériaux nano, ingrédients métalliques (métaux élémentaires) de soufre élémentaire, Chloride. Teneur en Cl, S, Fe est <0,1%

Li Littérature et sources de données:

Règlement (CE) n ° REACH. 1907/2006, modifié par le règlement (CE) n ° 552/2009.
Règlement (CE) N ° 1272/2008 modifié par le règlement (CE) n ° 790/2009.
La directive 2000/39 / CE, modifiée par la directive 2009/161 / CE
La directive 75/324 / CEE, modifiée par le règlement (CE) n ° 219/2009.
Règlement sur les transports selon ADR, RID und IATA.

Mentions de danger DEL à l'article 2 et 3:

Conformément au règlement (CE) N ° 1272/2008:

H372 Provoque des lésions aux organes à l'exposition prolongée ou répétée.
H332 nocif par inhalation.
H302 nocif en cas d'ingestion.
H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires: Cette obtenir de plus amples informations, voir aussi item 1.

Les changements et l'édition révisée: Document a été changé à tous les points et pour se conforment au courant Législation (modifiant l'annexe II du règlement 1907/2006 (REACH) et le règlement 1272/2008 (CLP)) et élimine et remplace toute édition précédente.